

Township of McGarry
COVID-19 Newsletter
MAY 2020



Canton de McGarry
Coronavirus Nouvelles





A message from the Township:

These are unsettling times and COVID-19 is clearly impacting our personal and professional lives. We would like to wish you health and happiness through this difficult period. Please take care, stay positive and find some time for having fun and smiling.

It is challenging to operate under the current restrictions, but rest assured that the Township is taking every measure possible to continue providing municipal services. We are confident that we will get through this together.

Please read through this Newsletter to have an understanding of the precautionary measures that the Township has taken in response to COVID-19.

Un message du Canton:

Nous traversons une période troublante et le Coronavirus a un immense impact sur nos vies personnelles et professionnelles, et aussi sur nos proches que nous aimons. Nous vous souhaitons, à vous et à vos proches, un bon passage en santé dans cette période difficile. S'il vous plaît prendre soin de vous et rester positif et essayer d'avoir des moments pour s'amuser et sourire.

Il est difficile de fonctionner en vertu des restrictions actuelles, mais soyez assuré que le canton prend toutes les mesures possibles pour assurer le fonctionnement normal des transactions municipales. Nous sommes convaincus que nous allons réussir ensemble.

Veuillez lire ce bulletin pour bien comprendre les mesures de précaution prises par le canton afin d'assurer la sécurité de tous les résidents dans notre communauté.

Travel outside of Timiskaming

To limit the spread of COVID-19, Timiskaming Health Unit recommends that all Timiskaming residents **limit non-essential travel outside the district**.

Examples of essential travel include medical/health related reasons, and/or work related for essential employees.

If you do have essential travel needs outside the district, and have COVID-19 symptoms when you return, please **self-isolate** immediately, conduct a **self-assessment**, and call Telehealth @ 1-866-797-0000 or Timiskaming Health Unit @ 1-866-747-4305 for additional screening.

In addition, we ask that you avoid traveling to any area with a high number of COVID-19 cases.

These measure will help stop the community spread of COVID-19 in our district.

Source: <http://www.timiskaminghu.com/90484/COVID-19#Travel%20outside%20of%20Timiskaming>

On March 17, 2020 Mayor and Council announced the closure of all municipal facilities.

Effective March 17, 2020

Please be advised that, in light of the COVID-19 situation, all municipal facilities are closed to the public until further notice (excluding the landfill). Otherwise, staff will be conducting business as usual, and therefore a significant impact on essential service levels is not expected at this time.

Even though the municipal office is closed, there are still a number of bill payment options available such as online payments, credit card by phone, cheque by mail, cash/cheque in drop box at office. Please contact the municipal office by phone or email if all of the aforesaid payment options have been exhausted and there is an absolute need to use the debit machine. Payment receipts will be issued by mail or email upon request.

The Township of McGarry sincerely apologizes for any inconvenience this may cause. We thank you for your understanding and cooperation during this extremely difficult time as the events of the COVID-19 virus continue to evolve.

Le 17 mars 2020, le maire et le conseil ont annoncé la fermeture de tous les édifices municipaux.

À compter du 17 mars 2020

Veuillez prendre note que, compte tenu de la situation du COVID-19, toutes les installations municipales sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre (à l'exclusion du site d'enfouissement). Autrement, le personnel fera leur travail comme à l'habitude et par conséquent, il ne devrait pas y avoir de répercussions importantes au niveau des services essentiels pour le moment.

Même si le bureau municipal est fermé, il y a encore un certain nombre d'options de paiement de factures disponibles comme les paiements en ligne, carte de crédit par téléphone, chèque par la poste, argent comptant/chèque dans une boîte de dépôt au bureau. Veuillez communiquer avec le bureau municipal par téléphone ou par courriel si toutes les options de paiement susmentionnées ont été épuisées et qu'il est absolument nécessaire d'utiliser la machine de débit. Les reçus de paiement seront envoyés par la poste ou par courriel sur demande.

Le canton de McGarry s'excuse sincèrement de tout inconfort que cela pourrait causer. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration pendant cette extrêmement difficile période du Coronavirus.

Products and services that are extended

We are extending the validity of government driver, vehicle and carrier products and services that expired on or after March 1, 2020. These will continue to remain valid and legal past the expiry until further notice. This is in an effort to help keep people safe, reduce the need for in-person visits to Service Ontario and try to reduce the spread of COVID-19.

We are:

- extending driver's licences expiration dates, temporary driver's licences (TDL), driving instructor (DI) licence and driving schools, Ontario Photo Card (OPC)
- extending the Enhanced Driver's Licence (EDL) expiration date for driving purposes only. The expired EDL will not be valid as a travel document
- extending rules governing Conduct Review Program timelines
- extending driver training programs time limitations
- extending over 1-year and under 3-year provisions for driver's licences
- extending licence plate sticker validation including International Registration Plan (IRP)
- extending 10-day special permits and temporary validation
- extending the requirement to register a vehicle (including snow vehicles) within six days.
- extending the requirement to change address or vehicle modification within six days
- extending the Safety Standards Certificate and Structural Inspection Certificate
- extending International Registration Plan (IRP) Cab Cards
- extending the Commercial Vehicle Operator's Registration (CVOR), annual oversize/overweight permits and semi-annual and annual vehicle inspections
- amending effective date for mandatory electronic emission test for heavy diesel commercial vehicles from July 1, 2020 to Oct 1, 2020
- extending expiration dates for Receipts from online renewals beyond 14 days
- If you are required to submit a medical or vision report to the Ministry of Transportation, we are extending your due date by 60 days or more

Source: <https://www.ontario.ca/page/extended-validation-periods#section-0>

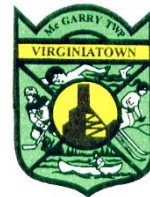


Les produits et services qui sont prolongés

Nous prolongeons la validité des produits et services des conducteurs, véhicules et transporteurs publics qui ont expiré le 1er mars 2020 ou après cette date et qui resteront valides et légaux au-delà de leur expiration jusqu'à nouvel ordre. Cette mesure vise à assurer la sécurité des gens, à réduire le nombre de visites en personne à Service Ontario et à limiter la progression de la COVID-19.

Les mesures prises sont :

- la prolongation des dates d'expiration des permis de conduire, permis de conduire temporaire, permis de moniteur de conduite et écoles de conduite, carte-photo de l'Ontario;
- la prolongation de la date d'expiration du permis de conduire amélioré à des fins de conduite uniquement. Le permis de conduire amélioré expiré ne sera pas valable comme document de voyage;
- la prolongation des règles régissant les délais du Programme d'examen de la conduite;
- la prolongation de la durée des programmes de formation des conducteurs;
- la prolongation des dispositions relatives aux permis de conduire d'une durée supérieure à 1 an et inférieure à 3 ans;
- la prolongation de la durée des vignettes d'immatriculation, y compris le plan d'enregistrement international (IRP);
- la prolongation des permis spéciaux de 10 jours et la validation temporaire;
- la prolongation de l'obligation de changer d'adresse ou de modifier le véhicule (y compris les véhicules à neige) dans un délai de six jours;
- la prolongation du certificat de sécurité et du certificat d'inspection structurelle;
- la prolongation des cartes de véhicule du plan d'enregistrement international;
- la prolongation du certificat d'immatriculation des utilisateurs de véhicules utilitaires (UVU), des permis annuels de charges surdimensionnées ou de poids excédentaire et des inspections semestrielles et annuelles des véhicules;
- la modification de la date d'entrée en vigueur du test électronique obligatoire des émissions pour les véhicules utilitaires lourds à moteur diesel du 1er juillet au 1er octobre 2020;
- la prolongation des dates d'expiration des reçus de renouvellement en ligne au-delà de 14 jours;
- Si vous êtes tenu de présenter un rapport médical ou de vision au ministère des Transports, nous prolongeons votre délai de 60 jours ou plus.



Community Centre Storage Service

We ask that all units be removed by May 15, 2020. In order to maintain physical distancing for COVID-19, members of the public with items in storage will receive a call from staff to schedule an appointment.

If you have any questions, please call the Municipal Office at 705-634-2145 or email mcgarry.township@ntl.sympatico.ca

Entrepôt

Nous demandons que toutes les unités soient retirées d'ici le 15 mai 2020. Afin de vider l'entrepôt sans contact, vous recevrez un appel de la réceptionniste municipale et elle prendra ensuite rendez-vous avec vous. Veuillez noter que nous commencerons par la dernière unité qui a été entreposé.

Pour toute question, veuillez communiquer avec la Municipalité au 705-634-2145 ou par courriel à mcgarry.township@ntl.sympatico.ca



TOWNSHIP OF MCGARRY GARBAGE COLLECTION

Garbage collection will take place every Monday starting April 20, 2020. On Monday April 20, 2020 there will be no bag limit. Beginning Monday April 27, 2020 there will be a limit of 3 bags. All garbage **MUST** be bagged and left on the ground. **DO NOT** put garbage into a bin or can to avoid the spread of COVID-19 amongst residences via the worker.

Please note: Garbage must be bagged in regular garbage bags. Garbage not bagged properly, too heavy to lift or that breaks open with too much weight will be left behind. Only regular household garbage will be accepted.

Schedule is as follows:

Kearns: 8:00 am to 10:00am

North-Virginiatown: 10:00am to 1:00pm

Virginiatown: 1:00pm to 4:00pm

**Please note: Recycling will continue every second Thursday like usual.
April 30, May 14, May 28 and so forth.**

CANTON DE MCGARRY COLLECTE D'ORDURE

La collecte des ordures sera effectuée tous les lundis à compter du 20 avril 2020. Le lundi 20 avril 2020, il n'y aura pas de limite de sacs. A compter du lundi 27 avril, 2020, il y aura une limite de 3 sacs. Tous les déchets **DOIVENT** être emballés et laissés au sol. **NE PAS** les mettre dans un bac ou une boîte.

Veuillez noter que tous les déchets qui ne sont pas dans un sac et ceux mis dans un bac de ne seront pas ramassés, ceci est pour éviter la possibilité de transmettre le virus à toute la communauté car les éboueurs manipulent les poubelles de tout le monde dans des circonstances normales.

Ordures ménagères seulement

Le calendrier est le suivant

Nord-Virginiatown : 10 h à 13 h

Virginiatown : 13 h à 16 h

Kearns : 8 h à 10 h

**Veuillez noter que le recyclage se poursuivra tous les deuxièmes jeudis comme d'habitude.
30 avril, 14 mai, 28 mai et ainsi de suite.**



Individuals and families

- Increasing the Canada Child Benefit

We are providing up to an extra \$300 per child through the Canada Child Benefit (CCB) for 2019-20. This will mean approximately \$550 more for the average family.

This benefit will be delivered as part of the scheduled CCB payment in May.

Those who already receive the CCB do not need to re-apply.

- Special Goods and Services Tax credit payment

We are providing a one-time special payment starting April 9 through the Goods and Services Tax credit for low- and modest-income families.

The average additional benefit will be close to \$400 for single individuals and close to \$600 for couples.

There is no need to apply for this payment. If you are eligible, you will get it automatically.

- Extra time to file income tax returns

The filing due date for 2019 income tax returns for individuals has been deferred until June 1, 2020. Any new income tax balances due, or instalments, are also being deferred until after August 31, 2020 without incurring interest or penalties.

Note: If you expect to receive benefits under the Goods and Services Tax credit or the Canada Child Benefit, we encourage you not to delay filing your 2019 income tax return to ensure that your entitlements are properly determined.

- Mortgage support

Canadian banks have committed to work with their customers on a case-by-case basis to find solutions to help them manage hardships caused by COVID-19. This includes permitting lenders to defer up to six monthly mortgage payments (interest and principal) for impacted borrowers. Canadians who are impacted by COVID-19 and experiencing financial hardship as a result should contact their financial institution regarding flexibility for a mortgage deferral. This gives flexibility to be available – when needed – to those who need it the most. You are encouraged to visit your bank's website for the latest information, rather than calling or visiting a branch.

Contact your financial institution for further mortgage assistance.

The Canada Mortgage and Housing Corporation and other mortgage insurers offer tools to lenders that can assist homeowners who may be experiencing financial difficulty. These include payment deferral, loan re-amortization, capitalization of outstanding interest arrears and other eligible expenses, and special payment arrangements.

Canada's mortgage insurers are committed to providing homeowners with solutions to mitigate temporary financial hardship related to COVID-19. This includes permitting lenders to defer up to six monthly mortgage payments (interest and principal) for impacted borrowers. Deferred payments are added to the outstanding principal balance and subsequently repaid throughout the life of the mortgage.

People facing loss of income

- Canada Emergency Response Benefit (CERB)

We will provide a taxable benefit of \$2,000 a month for up to 4 months to eligible workers who have lost their income due to COVID-19.

A portal with a simple questions will help us direct you to the service option that best fits your situation (i.e. eligibility for Employment Insurance benefits or not).

Do not apply for the CERB if you have already applied for EI.

You can also apply over the phone: 1-800-959-2019 or 1-800-959-2041

People who need it most

- Improving access to essential food support
- Enhancing the Reaching Home initiative
- Women's shelters and sexual assault centres
- Youth support: mental health

Seniors

- Reduced minimum withdrawals for Registered Retirement Income Funds

We reduced the required minimum withdrawals from Registered Retirement Income Funds (RRIFs) by 25 per cent for 2020.

- Supporting the delivery of items and personal outreach

We are contributing \$9 million through United Way Canada for local organizations to support practical services to Canadian seniors. These services could include the delivery of groceries, medications, or other needed items, or personal outreach to assess individuals' needs and connect them to community supports.

- Immediate and essential services through the New Horizons for Seniors Program

We announced that organizations who received funding under the 2019-2020 New Horizons for Seniors Program community-based stream will be able to use their funding to provide immediate and essential services to seniors impacted by COVID-19.

Activities can start immediately and can include:

- supporting seniors in staying connected with their community and family by providing electronic devices, virtual activities and remote tutorials;
- supporting the delivery of food and medication to self-isolated seniors at home;
- assisting seniors to undertake essential activities, such as visits to the doctor;
- hiring staff to replace a loss of a senior volunteer due to the outbreak;
- providing information to seniors regarding how to care for themselves during the pandemic.

Students and recent graduates

- Suspend repayment and interest on Canada Student Loans and Canada Apprentice Loans

All student loan borrowers will automatically have their loan repayments and interest suspended until September 30, 2020.

Students do not need to apply for the repayment pause.

This moratorium applies to the federal portion of student loans. Borrowers should check with their provincial or territorial student loan provider to see if payment is required on the provincial or territorial portion.

Source: <https://www.canada.ca/en/department-finance/economic-response-plan.html#individuals>



Particuliers et familles

- Hausse des montants de l'Allocation canadienne pour enfants

Nous versons un montant maximal de 300 \$ de plus par enfant par l'intermédiaire de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) pour 2019-2020. Cela signifie environ 550 \$ de plus pour une famille moyenne.

Cette prestation sera versée dans le cadre du paiement prévu de l'ACE en mai.

Les personnes qui reçoivent déjà l'Allocation canadienne pour enfants n'ont pas à présenter une nouvelle demande.

- Paiement du crédit spécial pour la taxe sur les produits et services

Nous verserons un paiement spécial unique à partir du 9 avril par l'intermédiaire du crédit pour la taxe sur les produits et services pour les familles à revenu faible ou modeste.

La prestation supplémentaire moyenne sera de près de 400 \$ pour les personnes seules et de près de 600 \$ pour les couples.

Il n'est pas nécessaire de présenter une demande pour recevoir ce paiement. Si vous êtes y admissible, vous l'obtiendrez automatiquement.

- Délai supplémentaire pour produire une déclaration de revenus

La date d'échéance de production des déclarations de revenus des particuliers de 2019 a été reportée au 1er juin 2020 pour produire leurs déclarations de revenus. Tout nouveau solde d'impôt sur le revenu dû, ou les acomptes provisionnels, sont également reportés jusqu'après le 31 août 2020, sans intérêts ni pénalités.

Nota – Si vous prévoyez recevoir des prestations du crédit pour la taxe sur les produits et services ou de l'Allocation canadienne pour enfants, nous vous encourageons à ne pas retarder la production de votre déclaration de 2019 afin de vous assurer que vos droits sont bien déterminés.

- Soutien hypothécaire

Les banques canadiennes se sont engagées à collaborer avec leurs clients, selon le principe du cas par cas, pour trouver des solutions qui les aideront à gérer les difficultés découlant de la COVID-19. Il s'agit entre autres de la possibilité pour les prêteurs de reporter jusqu'à six versements mensuels d'hypothèque (intérêts et capital) pour les emprunteurs touchés par la pandémie. Les Canadiens qui sont touchés par la COVID-19 et qui éprouvent des difficultés financières en raison de cette pandémie devraient communiquer avec leur institution financière au sujet de la possibilité d'un report hypothécaire. Ainsi, cette aide sera offerte aux personnes qui en ont le plus besoin quand elles en auront besoin.

Nous vous encourageons à consulter le site Web de votre banque pour obtenir les plus récents renseignements, plutôt que d'appeler une succursale ou de vous y rendre.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement de même que d'autres assureurs hypothécaires offrent également des outils aux prêteurs qui peuvent aider les propriétaires qui éprouvent des difficultés financières. Ces outils comprennent le report des paiements, une nouvelle période d'amortissement de prêt, la capitalisation des arriérés d'intérêts et d'autres frais admissibles, et les modalités spéciales de remboursement.

Les assureurs hypothécaires du Canada s'engagent à fournir aux propriétaires des solutions pour atténuer les difficultés financières temporaires liées à la COVID-19. Il s'agit entre autres de la possibilité pour les prêteurs de reporter jusqu'à six versements mensuels d'hypothèque (intérêts et capital) pour les emprunteurs touchés par la pandémie. Les paiements reportés sont ajoutés au solde impayé du capital et remboursés par la suite pendant la durée de vie du prêt hypothécaire.

Personnes qui font face à une perte de revenu

- Prestation canadienne d'urgence (PCU)

Nous offrirons une prestation imposable de 2 000 \$ par mois, d'une durée maximale de 4 mois, aux travailleurs admissibles qui ont perdu leur revenu à cause de la COVID-19.

Un portail avec des questions simples nous aidera à vous orienter vers l'option de service qui correspond le mieux à votre situation (c.-à-d. selon que vous soyez admissible ou non à des prestations d'assurance-emploi).

Ne faites pas de demande de PCU si vous avez déjà demandé l'assurance-emploi.

Vous pouvez également présenter votre demande par téléphone : 1-800-959-2019 or 1-800-959-2041

Personnes qui en ont le plus besoin

- Améliorer l'accès au soutien alimentaire essentiel

Nous fournissons 100 millions de dollars aux organismes nationaux, régionaux et locaux partout au Canada pour :

- l'achat, le transport et la distribution d'aliments et autres produits de première nécessité;
- l'embauche d'aide temporaire pour résorber la pénurie de bénévoles;
- la mise en œuvre de mesures de sécurité, comme l'achat d'équipement de protection individuelle, afin de réduire la propagation de la COVID-19 chez les bénévoles et les clients.

Ces organismes, dont Banques alimentaires Canada, l'Armée du Salut, Second Harvest, Community Food Centres Canada et le Club des petits déjeuners, collaboreront avec des partenaires afin de répondre aux besoins alimentaires d'urgence des Canadiens.

- Amélioration de l'initiative Vers un chez-soi

Nous continuons d'aider les personnes sans-abri pendant l'éclosion de la COVID-19 en versant 157,5 millions de dollars pour l'initiative Vers un chez-soi.

Ce financement permettra de répondre à divers besoins, comme l'achat de lits et d'obstacles physiques aux fins d'éloignement social et l'obtention d'un logement afin de réduire la surpopulation dans les refuges.

- Soutien aux refuges et aux centres d'aide aux femmes victimes de violence sexuelle

Nous aidons les femmes et les enfants qui fuient la violence en versant jusqu'à 50 millions de dollars aux refuges et aux centres d'aide pour les femmes victimes de violence sexuelle, y compris les installations dans les communautés autochtones, afin qu'ils puissent mieux gérer ou prévenir une éclosion dans leurs installations.

- Soutien pour les jeunes : Santé mentale

Nous accordons un financement de 7,5 millions de dollars à Jeunesse, J'écoute afin d'offrir aux jeunes les services de soutien en santé mentale dont ils ont besoin en ces moments difficiles.

Aînés

- Réduction du retrait minimal des fonds enregistrés de revenu de retraite

Nous avons réduit de 25 % le retrait minimal exigé des fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR) pour 2020.

- Soutien en matière de livraison d'articles et de communication personnalisée

Nous apportons une contribution de 9 millions de dollars au financement des services pratiques offerts par des organisations locales aux aînés canadiens, par l'intermédiaire de Centraide Canada. Parmi ces services peuvent figurer la livraison de l'épicerie, de médicaments ou d'autres articles nécessaires, ou bien la communication personnalisée en vue d'évaluer les besoins individuels et de mettre les aînés en contact avec les services de soutien de leur communauté.

- Services immédiats et essentiels dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés

Nous avons annoncé que les organismes ayant reçu des fonds dans le cadre du volet communautaire du programme Nouveaux Horizons pour les aînés de 2019-2020 pourraient utiliser le financement pour fournir des services immédiats et essentiels aux aînés touchés par la COVID-19.

Ces activités peuvent commencer immédiatement. Elles peuvent comprendre les suivantes :

- aider les aînés à demeurer en contact avec leur collectivité et leur famille, en leur fournissant des appareils électroniques et des tutoriels à distance et en favorisant les activités virtuelles;
- appuyer la livraison de nourriture et de médicaments aux aînés qui sont en auto-isollement à la maison;
- aider les aînés à réaliser des activités essentielles, comme les visites chez le médecin;
- embaucher du personnel pour combler la perte d'un bénévole aîné en raison de la pandémie;
- fournir des renseignements aux aînés sur les façons de prendre soin d'eux-mêmes durant la pandémie.

Étudiants et aux nouveaux diplômés

- Suspension du remboursement des prêts d'études canadiens et des prêts canadiens aux apprentis et des intérêts applicables

Le remboursement des prêts et les intérêts applicables seront suspendus jusqu'au 30 septembre 2020 pour tous les emprunteurs de prêts étudiants.

Les étudiants n'ont pas à présenter de demande d'interruption du remboursement.

Ce moratoire s'applique à la partie fédérale des prêts d'études canadiens. Les emprunteurs doivent communiquer avec leur institution prêteuse provinciale ou territoriale afin de savoir s'ils doivent rembourser la partie provinciale ou territoriale.

All Playground Structures CLOSED
to Public Access During
COVID-19 Pandemic!



INTERDICTION d'accès aux Terrains de
Jeux Durant la Pandémie COVID-19

Ontario Reducing Risk of Fire in the Province

Supporting emergency responders by restricting all outdoor fires in Ontario's fire region during COVID-19 outbreak

April 2, 2020

Ministry of Natural Resources and Forestry

The Ontario government is taking action to protect people and communities from the risk of preventable human-caused fires and to ensure that the province's emergency response system remains strong during the COVID-19 outbreak.

Starting April 3, 2020, Ontario's entire legislated fire region will be designated a Restricted Fire Zone. Residents who live in an area with a restricted fire zone cannot have an outdoor fire—this includes burning of grass, debris and campfires, even when using an outdoor fire grate, fire place or fire pit.

"During this very challenging time when we are fighting the spread of the virus, our number one priority is the health and safety of the people of Ontario," said John Yakabuski, Minister of Natural Resources and Forestry. "We are putting these important preventative measures in place now to ensure that our emergency responders are able to focus their efforts where they are needed most."

This restriction will remain in place until Ontario's ability to respond to emergencies is no longer impacted by the COVID-19 outbreak.

Source: <https://news.ontario.ca/mnr/en/2020/04/ontario-reducing-risk-of-fire-in-the-province.html>



L'Ontario réduit les risques d'incendie dans la province

Soutenir les intervenants en situation d'urgence en interdisant tous les feux à l'extérieur dans toute la région d'incendie de l'Ontario pendant la pandémie de la COVID-19

2 avril 2020 14h00

Ministère des Richesses naturelles et des Forêts

Le gouvernement de l'Ontario prend des mesures pour protéger les personnes et les collectivités des risques d'incendies d'origine humaine évitables et pour veiller à ce que le système d'intervention en cas d'urgence demeure fort pendant la flambée de la COVID-19.

À compter du 3 avril 2020, toute la région d'incendie de l'Ontario définie par la loi est désignée zone de restriction des feux. Les résident(e)s des zones de restriction des feux ne peuvent pas allumer des feux à l'extérieur. Ceci inclut le brûlage d'herbe et de débris et les feux de camp, même en utilisant une grille ou un foyer.

« Durant cette période très difficile pendant laquelle nous combattons la propagation du virus, notre plus grande priorité est la santé et la sécurité de la population de l'Ontario, » a dit John Yakabuski, ministre des Richesses naturelles et des Forêts. « Nous mettons ces importantes mesures de prévention en œuvre maintenant pour veiller à ce que nos intervenants en situation d'urgence puissent concentrer leurs efforts là où ils sont le plus nécessaires. »

Cette restriction demeurera en vigueur jusqu'à ce que la capacité d'intervention en cas d'urgence de la province ne soit plus affectée par la COVID-19.



McGarry Marina

Please be advised that due to COVID-19 the McGarry Marina is closed until further notice.



Marina Du Canton de McGarry

Veuillez noter qu'en raison du COVID-19, la marina McGarry est fermée jusqu'à nouvel ordre.



Ontario Takes Further Action to Stop the Spread of COVID-19

To help stop the spread of COVID-19 and protect the health and safety of people across the province, the Ontario government has extended all emergency orders that have been put in place to-date under s.7.0.2 (4) of the *Emergency Management and Civil Protection Act* until April 23, 2020, including the closure of outdoor amenities in parks and recreational areas.

Prohibiting recreational camping on Crown land as of April 9, 2020. Under the emergency order, no individual can camp on Crown land, including the placement of tents or other camping structures, while the order is in effect. The government will continue to monitor the situation and re-evaluate if further actions are required.

Source: <https://news.ontario.ca/opo/en/2020/04/ontario-takes-further-action-to-stop-the-spread-of-covid-19.html>



L'Ontario prend de nouvelles mesures pour enrayer la propagation de la COVID-19

Afin de contribuer à enrayer la propagation de la COVID-19 et de protéger la santé, la sécurité et le mieux-être de tous les Ontariens et Ontariennes, le gouvernement a prolongé jusqu'au 23 avril 2020 tous les décrets d'urgence précédemment émis en vertu de l'article 7.0.2 (4) de la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence*, notamment les décrets relatifs à la fermeture des installations récréatives de plein air.

Interdire le camping récréatif sur les terres de la Couronne à partir du 9 avril 2020. Aucun individu ne pourra camper sur les terres de la Couronne, ce qui comprend l'installation de tentes ou d'autres structures de camping, tant que ce décret sera en vigueur. Le gouvernement continuera de surveiller et de réévaluer la situation afin de prendre toute mesure supplémentaire qui pourrait être nécessaire.



In light of the COVID-19 situation, the Township of McGarry wishes to advise stakeholders of the decision to waive the interest/penalty associated with late payments on the first instalment, due March 31st 2020, and second installment, due April 30th 2020, of the 2020 interim tax levy until June 30th, 2020. Furthermore, the Township is also waiving the interest/penalty associated with late payments on water/sewer utility bills effective for the months of March to June 2020.

À cause de la situation du COVID-19, le canton de McGarry souhaite informer les résidents de la décision de renoncer aux intérêts/pénalités associés aux paiements en retard sur le premier versement, dû le 31 mars 2020, et le deuxième versement, le 30 avril 2020, du prélèvement fiscal provisoire de 2020 jusqu'au 30 juin 2020. De plus, le canton renonce également aux intérêts et à pénalités associées aux paiements tardifs sur les factures de services d'eau et d'égout pour les mois de mars à juin 2020.

DOG OWNERS ALERT

Spring is here and we all enjoy the outdoors. Unfortunately many residents find that they need to constantly keep their eyes on the ground when they venture out because some dog owners have failed to adhere to the “Poop and Scoop” alert. Take the time to be considerate of others, when your dog *Poops* please *Scoop*. For the convenience of all residents we have garbage cans located around town to dispose of any refuse.

A reminder, that all dogs should be kept on a leash at all times for the protection of others and yourself.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIEN

Le printemps est arrivé. Malheureusement, les résidents trouvent qu'ils doivent surveiller où ils marchent en tout temps parce que les propriétaires de chiens ne ramassent pas les excréments. Prenez le temps de considérer les autres; quand votre chien fait ses besoins “Ramassez les excréments”. Vous trouverez des poubelles à différentes locations sur les rues de la municipalité.

Nous vous rappelons que tous les chiens doivent être gardés en laisse lors de vos marches.

Basic protective measures against the new coronavirus

Stay aware of the latest information on the COVID-19 outbreak, available on the WHO website and through your national and local public health authority. Most people who become infected experience mild illness and recover, but it can be more severe for others. Take care of your health and protect others by doing the following:

Wash your hands frequently

Regularly and thoroughly clean your hands with an alcohol-based hand rub or wash them with soap and water.

Why? Washing your hands with soap and water or using alcohol-based hand rub kills viruses that may be on your hands.

Maintain social distancing

Maintain at least 1 metre (3 feet) distance between yourself and anyone who is coughing or sneezing.

Why? When someone coughs or sneezes they spray small liquid droplets from their nose or mouth which may contain virus. If you are too close, you can breathe in the droplets, including the COVID-19 virus if the person coughing has the disease.

Avoid touching eyes, nose and mouth

Why? Hands touch many surfaces and can pick up viruses. Once contaminated, hands can transfer the virus to your eyes, nose or mouth. From there, the virus can enter your body and can make you sick.

Practice respiratory hygiene

Make sure you, and the people around you, follow good respiratory hygiene. This means covering your mouth and nose with your bent elbow or tissue when you cough or sneeze. Then dispose of the used tissue immediately.

Why? Droplets spread virus. By following good respiratory hygiene you protect the people around you from viruses such as cold, flu and COVID-19.

If you have fever, cough and difficulty breathing, seek medical care early

Stay home if you feel unwell. If you have a fever, cough and difficulty breathing, seek medical attention and call in advance. Follow the directions of your local health authority.

Why? National and local authorities will have the most up to date information on the situation in your area. Calling in advance will allow your health care provider to quickly direct you to the right health facility. This will also protect you and help prevent spread of viruses and other infections.

Source: <https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>

Mesures de protection essentielles contre le nouveau coronavirus

Tenez-vous au courant des dernières informations sur la flambée de COVID-19, disponibles sur le site Web de l'OMS et auprès des autorités de santé publique nationales et locales. La COVID-19 continue de toucher surtout la population de la Chine, même si des flambées sévissent dans d'autres pays. La plupart des personnes infectées présentent des symptômes bénins et guérissent, mais d'autres peuvent avoir une forme plus grave. Prenez soin de votre santé et protégez les autres en suivant les conseils ci-après :

Se laver fréquemment les mains

Se laver fréquemment les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon

Pourquoi? Se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon tue le virus s'il est présent sur vos mains.

Éviter les contacts proches

Maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes, en particulier si elles toussent, éternuent ou ont de la fièvre.

Pourquoi? Lorsqu'une personne infectée par un virus respiratoire, comme la COVID-19, tousse ou éternue, elle projette de petites gouttelettes contenant le virus. Si vous êtes trop près, vous pouvez inhaler le virus.

Éviter de se toucher les yeux, le nez et la bouche.

Pourquoi? Les mains sont en contact avec de nombreuses surfaces qui peuvent être contaminées par le virus. Si vous vous touchez les yeux, le nez ou la bouche, vous risquez d'être en contact avec le virus présent sur ces surfaces.

Respecter les règles d'hygiène respiratoire

Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou avec un mouchoir en cas de toux ou d'éternuement – jeter le mouchoir immédiatement après dans une poubelle fermée et se laver les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l'eau et au savon.

Pourquoi ? Se couvrir la bouche et le nez en cas de toux ou d'éternuement permet d'éviter la propagation des virus et autres agents pathogènes.

Tenez-vous informé et suivez les conseils de votre médecin

Tenez-vous au courant des dernières évolutions concernant la COVID-19. Suivez les conseils de votre médecin, des autorités de santé nationales et locales ou de votre employeur pour savoir comment vous protéger et protéger les autres de la COVID-19.

Pourquoi ? Ce sont les autorités nationales et locales qui disposent des informations les plus récentes sur la propagation ou non de la COVID-19 dans la région où vous vous trouvez. Elles sont les mieux placées pour expliquer ce que les personnes dans votre région devraient faire pour se protéger.

Seniors, persons with disabilities and people with underlying medical conditions, their families or caregivers can access delivery services by visiting

www.ontariocommunitysupport.ca

Those without internet access, or who require service in a language other than English or French, can contact 211 at any time by dialing 211, 1-877-330 (toll free) or 1-888-340-1001 for TTY service.

Les aînés, les personnes handicapées et les personnes ayant des problèmes de santé sous-jacents, leur famille ou leurs aidants peuvent accéder aux services de prestation en visitant le site

www.ontariocommunitysupport.ca

Les personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui ont besoin d'un service dans une langue autre que le français ou l'anglais peuvent composer le 211 en tout temps en composant le 211, le 1-877-330 (sans frais) ou le 1-888-340-1001 pour le service ATS.



Township of McGarry

The Township of McGarry is registering volunteers who would be willing to help out if the COVID-19 situation escalates within the community.

To register, please contact the Township at 705-634-2145 or mcgarry.township@ntl.sympatico.ca. The following information is requested:

- Name & contact info
- Level of COVID-19 risk (high or normal based on age & medical conditions)
- Drivers license, reliable transportation & willingness to travel.
- Schedule restrictions
- Other skills or information that may be relevant.

Canton de McGarry

Le canton de McGarry inscrit des bénévoles qui seraient prêts à aider si la situation du COVID-19 s'aggrave au sein de la municipalité.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec le canton au 705-634-2145 ou à mcgarry.township@ntl.sympatico.ca. Les renseignements suivants sont demandés :

- Nom et coordonnées
- Niveau de risque COVID-19 (élevé ou normal selon l'âge et les problèmes médicaux)
- Permis de conduire, transport fiable et volonté de voyager.
- Restrictions relatives aux horaires.
- Autres compétences ou renseignement qui peuvent être pertinents.



Summer Student Employment

The Township of McGarry is now accepting applications for the following summer student positions:

- Public Works Labourer
- Tourist Centre Attendant
- Day Camp Supervisor

Resumes and cover letters can be submitted by email to mcgarry.township@ntl.sympatico.ca or by fax to 705-634-2700 or by inserting them into the drop box at the municipal office (27 Webster Street, Virginiatown). The deadline to apply is May 15th, 2020.

Only those selected for an interview will be contacted. The Township of McGarry is committed to employment equity and an inclusive barrier-free selection process. Accommodations for job applicants with disabilities are available upon request. Personal information submitted is collected under the authority of the Municipal Freedom of Information and Protection of Privacy Act and will be used for the purpose of candidate selection. All hiring is pending the COVID-19 situation and government funding approvals.



Emploi d'été pour étudiants

Le canton de McGarry accepte maintenant les candidatures pour les postes d'été suivants :

- Manœuvre aux travaux publics
- Préposé au centre touristique
- Superviseur du camp de jour

Les curriculum vitae et les lettres de présentation peuvent être envoyés par courriel à mcgarry.township@ntl.sympatico.ca ou par télécopieur au 705-634-2700 ou en les insérant dans la boîte de dépôt au bureau municipal (27, rue Webster, Virginiatown). La date limite pour présenter une demande est le 15 mai, 2020.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le canton de McGarry tient à l'équité en matière d'emploi et à un processus de sélection inclusif et sans obstacles. Des aménagements pour les demandeurs d'emploi handicapés sont disponibles sur demande. Les renseignements personnels soumis sont recueillis en vertu de la Loi sur l'accès à l'information municipal et la protection de la vie privée et seront utilisés aux fins de la sélection des candidats. Toutes les embauches sont en attente de l'approbation du COVID-19 et du financement gouvernemental.

Make a difference in your community by volunteering to help support seniors and the most vulnerable during COVID-19

Your community needs your help!

On March 30, Ontario's Chief Medical Officer of Health recommended that individuals over 70 years of age self-isolate and, where possible, seek services over the phone or internet or ask for help from friends and family with essential errands. During this difficult time, it is more important than ever to come together and help those in need, ensuring all Ontarians have access to food, medicine and basic necessities.

How can I help?

If you are an individual interested in volunteering or an organization in need of volunteers, visit SPARK Ontario at www.sparkontario.ca to get connected and start helping those impacted by COVID-19.

Spread the word about volunteering and let's give back to the community.

What is SPARK Ontario?

SPARK Ontario is an online platform that connects not-for-profit organizations with potential volunteers.

SPARK Ontario supports volunteer recruitment and retention by gathering volunteer opportunities from across the province, as well as other resources into a single, accessible website that encourages Ontarians to volunteer and support their communities.

Faites la différence dans votre collectivité en œuvrant bénévolement auprès des aînés et des personnes plus vulnérables pour les aider durant l'éclosion de la COVID-19.

Votre collectivité a besoin de votre aide!

Le 30 mars, le médecin hygiéniste en chef de l'Ontario a recommandé aux personnes de plus de 70 ans de se placer en isolement et, dans la mesure du possible, de chercher à obtenir des services par téléphone ou via Internet, ou de demander à leurs amis et aux membres de leur famille de les aider pour leurs courses essentielles. Durant ces moments difficiles, il est plus important que jamais de s'entraider et de rendre service aux personnes qui en ont le plus besoin afin de nous assurer que toutes nos concitoyennes et tous nos concitoyens ont accès à de la nourriture, à des médicaments et aux nécessités de subsistance.

Comment puis-je aider?

Si vous êtes un particulier souhaitant faire du bénévolat ou un organisme à la recherche de bénévoles, rendez-vous sur le site Web d'ÉLAN Ontario au www.elanontario.ca afin d'établir un contact et de commencer à aider les personnes touchées par la COVID-19.

Passons le mot à propos du bénévolat et redonnons à la communauté!

Qu'est-ce qu'ÉLAN Ontario?

ÉLAN Ontario est une plateforme Web qui favorise la prise de contact entre les organismes sans but lucratif et les bénévoles possibles.

ÉLAN Ontario contribue au recrutement et au maintien en poste des bénévoles en réunissant, sur un site Web unique et accessible, des occasions de bénévolat offertes partout dans la province ainsi que d'autres ressources qui encouragent les Ontariennes et Ontariens à faire du bénévolat et à être utile au sein de leur communauté.



during
pendant le **COVID-19**

The **COVID-19 volunteer line** is a partnership between Timiskaming Health Unit and local organizations. Together, we can support those in need and help slow the spread of COVID-19 in our community.

NEED HELP? Do you need help to get your groceries, run errands, or just need someone to chat? If so, please contact us, and we can match you to a volunteer who can help! Organizations can also make requests for volunteers (i.e. pharmacies, food banks, etc.)

WANT TO HELP? Are you able to get groceries, run errands, or make phone calls to check in with those in need and who may be lonely? If so, please contact us to be added to a volunteer list.



La **ligne de bénévoles COVID-19** est un partenariat regroupant les Services de santé du Timiskaming et divers organismes locaux. Ensemble, nous pouvons aider les gens qui en ont besoin et contribuer à ralentir la propagation de la COVID-19 dans notre communauté.

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE? Est-ce que vous aimeriez avoir quelqu'un qui pourrait aller à l'épicerie pour vous, faire vos courses ou simplement jaser avec vous? Si oui, communiquez avec nous et nous vous trouverons un bénévole qui pourra vous aider! Les organismes aussi peuvent demander des bénévoles (p. ex. pharmacies et banques alimentaires).

VOUS VOULEZ AIDER? Vous pouvez aller à l'épicerie, faire des courses ou téléphoner aux personnes qui ont besoin d'aide ou qui se sentent seules? Si oui, communiquez avec nous pour qu'on ajoute votre nom à la liste de bénévoles.

Reach out today! On est là pour vous!

1-866-747-4305, Ext./poste 2278 connect@timiskaminghu.com

Forms available at | Les formulaires sont disponibles à
www.timiskaminghu.com

Useful COVID-19 Resources

COVID-19 self-assessment tool

<https://covid-19.ontario.ca/self-assessment/>

Online portal for viewing COVID-19 test results

<https://covid19results.ehealthontario.ca:4443/agree>

Guidance for environmental cleaning for non-health care settings

<https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/factsheet-covid-19-environmental-cleaning.pdf?la=en>

Government of Canada new announcements on COVID-19

<https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection.html>

Public Health Agency of Canada updated affected areas list

<https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection/health-professionals/covid-19-affected-areas-list.html>

Government of Canada mandatory isolation orders

<https://orders-in-council.canada.ca/attachment.php?attach=38989&lang=en>

Prohibition of Entry into Canada from any country other than the United States orders

<https://orders-in-council.canada.ca/attachment.php?attach=38990&lang=en>

Prohibition of Entry into Canada from the United States orders

<https://orders-in-council.canada.ca/attachment.php?attach=38991&lang=en>

Risk-informed decision-making guidelines for workplaces and businesses during the COVID-19 pandemic

<https://www.canada.ca/en/public-health/services/diseases/2019-novel-coronavirus-infection/guidance-documents/risk-informed-decision-making-workplaces-businesses-covid-19-pandemic.html>

All official government announcements, orders and updates can be viewed via the Ontario Newsroom

<https://news.ontario.ca/en/search/?keywords=covid-19>

Additional information on COVID-19

<https://www.emergencymanagementontario.ca/english/beprepared/beprepared.html>

Stop the Spread Business Information Line: 1-888-444-3659

<https://www.ontario.ca/page/list-essential-workplaces>

Telehealth Ontario: 1-866-797-0000

Price gouging complaint line: 1-800-889-9768

<https://www.ontario.ca/form/report-price-gouging-related-covid-19>